

CIRCULÈRE

Vicat crée sa filiale dédiée à l'économie circulaire



Le 1^{er} janvier 2021, Vicat a officiellement créé sa filiale dédiée à l'économie circulaire : CIRCULÈRE. Cette activité désormais filialisée permet d'apporter des solutions concrètes aux entreprises des territoires pour la valorisation de leurs déchets.

Une activité au service des territoires

Circulère est née d'une double ambition :

- accompagner **l'élimination des énergies fossiles carbonées et importées** dans les cimenteries du groupe Vicat ;
- contribuer au **développement économique des territoires**, principalement dans les régions où l'entreprise est implantée (Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand Est et Grand Paris).

Avec Circulère, Vicat confirme son rôle d'acteur de proximité grâce à la mise en place de **circuits courts de valorisation de déchets énergétiques et minéraux.**



Cette entité emploie une douzaine de collaborateurs (ingénieurs et scientifiques). Elle compte déjà 2 plateformes de traitement des déchets en collaboration avec le groupe **Serfim** :

- **Terenvie** : dépollution des friches industrielles (69) ;
- **Bioval** : production de combustibles solides de récupération (73).

L'ambition est d'en développer davantage dans les années à venir.



« La création de Circulère concrétise les engagements du groupe Vicat en faveur du développement des territoires sur lesquels l'entreprise est implantée et l'importance accordée à l'économie circulaire. L'hybridation entre activité industrielle et fournisseur de service permet de consolider l'expertise du Groupe. »

Stéphane Rutkowski,
Directeur général de Circulère

L'incarnation d'un engagement à long terme

L'économie circulaire est une démarche présente depuis de nombreuses années dans les processus industriels du principal cimentier français.

Elle s'articule autour de 3 axes :

- la **valorisation des terres excavées** (dépollution des sols) ;
- le **recyclage des matériaux issus de la déconstruction** ;
- la **substitution des combustibles fossiles par des combustibles secondaires** (pneus broyés, CSR...), avec pour ambition d'atteindre 0% d'énergie fossile dans le processus cimentier en France d'ici à 2025.

En 2019, l'utilisation de combustibles et matières de substitution a permis de **valoriser près de 450 kt de déchets dans les 5 cimenteries françaises du Groupe** et d'éviter la consommation de plus de 625 kt de charbon. Cette démarche contribue également aux objectifs de réduction des émissions de CO₂ du groupe Vicat.



Usine Bioval à Chamoux-sur-Gelon (73)

À propos de Vicat :

Depuis près de 200 ans, Vicat est un acteur industriel de référence dans le domaine des matériaux de construction minéraux et biosourcés. Engagée sur une trajectoire de neutralité carbone sur sa chaîne de valeur d'ici à 2050, l'entreprise familiale (cotée en bourse) exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base. Le groupe cimentier emploie près de 9 950 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 2,7 milliards d'euros en 2019. Présent dans 12 pays – France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil – Vicat réalise plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'international. www.vicat.fr

www.vicat.fr



CONTACT MÉDIAS

MONET+ASSOCIÉS

LISON DOUVEGHEANT : ld@monet-rp.com

T : 04 78 37 34 64